

GUIDE POUR DES MANIFESTATIONS RESPONSABLES EN SEINE-ET-MARNE

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

87517117

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 08/10/2014

Réception Préfet : 08/10/2014

Publication RAAD : 08/10/2014

Page 2

Sommaire

Edito

Un guide pour vous accompagner

Se lancer dans une démarche responsable

Les préconisations d'actions

Communication

Mobilité

Economie

Déchets

Eau et énergie

Solidarité

Sensibilisation au développement durable

Amélioration continue

Ressources

P3

Edito

Depuis 2004, le Département décline le développement durable dans toutes ses politiques territoriales, afin de répondre aux enjeux du 21^e siècle : lutte contre le changement climatique, préservation des ressources, cohésion sociale et territoriale, évolution des modes de production et de consommation.

En complément de son Agenda 21, le Département s'est engagé dans un vaste programme d'actions avec notamment « l'Atlas dynamique de la Biodiversité », le plan départemental de l'eau, le plan climat-énergie. L'objectif final est de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de préserver nos ressources et notre biodiversité, de lutter contre le changement climatique tout en étudiant la vulnérabilité de notre territoire face au défi climatique à venir.

Le Département s'attache à diffuser de nouvelles pratiques éco-responsables et met en place des critères pour l'éco-conditionnalité des aides aux porteurs de manifestations, qu'elles soient culturelles, sportives ou touristiques. Il est important que chacun se sente concerné par ces problématiques, de l'organisateur au citoyen venant sur la manifestation en passant par les partenaires.

Notre volonté est d'impulser sur le territoire des dynamiques éco-responsables.

Vous trouverez dans ce guide un ensemble de fiches réparties en 8 thématiques grâce auxquelles vous pourrez vous questionner pour tendre à éco-responsabiliser les manifestations que vous organisez. Nous souhaitons qu'il vous permette d'œuvrer avec nous à faire de la Seine-et-Marne un territoire exemplaire en terme d'éco-responsabilité des manifestations.

Pour un territoire durable, soyons tous éco-responsables !

VE+JD

Mis en forme : Centré

Mis en forme : Police :9 pt

Mis en forme : Centré

Un guide pour vous accompagner

Des centaines d'événements sont organisés tout au long de l'année sur notre territoire. Ces manifestations, qu'elles soient culturelles, sportives ou professionnelles attirent parfois plusieurs milliers de personnes, sur des espaces réduits. Cela implique des impacts non négligeables sur notre environnement...

Ce guide est un **outil pratique** pour aider les organisateurs de manifestations à réduire leurs impacts sur l'environnement et à sensibiliser au développement durable.

Il répond à la volonté du Département d'être **exemplaire dans ses pratiques** de développement durable. Il apporte un **panel d'actions ou de solutions** que chacun peut effectuer pour réduire l'impact écologique des manifestations. Il se veut **pratique** et propose de se questionner sur les actions à mettre en place. L'objectif est de tendre à des manifestations éco-responsables dans la perspective d'un développement durable du territoire seine-et-marnais.

En fonction de la taille, du lieu, du type d'événements proposés ou de l'historique de la manifestation, les **exemples** proposés (en réponse à la question « comment faire ? ») seront plus ou moins duplicables. Les **bonnes pratiques** dont ce guide donne quelques exemples sont autant de preuves de la prise en compte du développement durable dans les manifestations. Elles permettront de faire évoluer les démarches en cours.

Avant de se lancer dans une démarche responsable, il est nécessaire de réaliser un diagnostic préalable des actions, de définir les points spécifiques à mettre en œuvre et de choisir les actions à mener.

Puis, dans cette volonté d'amélioration continue qui caractérise une démarche responsable, il est nécessaire d'évaluer les actions mises en place en fin de manifestation : quelle réussite ? Quelles difficultés rencontrées ? Quelles améliorations envisagées ?

Se lancer dans une démarche responsable

1 – La démarche d'éco-responsabilité des manifestations départementales

Les manifestations organisées par le Département ont vocation à prendre en compte les enjeux de réchauffement et adaptation au changement climatique. Le bilan carbone des déplacements lors d'une manifestation est une des problématiques à maîtriser.

Le Département s'engage en matière d'éco-responsabilité de ses manifestations à :

- développer une communication responsable ;
- promouvoir les transports alternatifs à la voiture individuelle ;
- promouvoir une économie locale et responsable ;
- assurer la gestion des déchets ;
- maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie ;
- favoriser l'accès de la manifestation au public éloigné de la pratique touristique, sportive ou culturelle ;
- sensibiliser le public aux enjeux du développement durable ;
- s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue en matière d'éco-responsabilité.

2- Le dispositif d'éco-conditionnalité des aides aux manifestations du territoire

L'engagement 53 du contrat de mandature est de « conditionner toutes les aides du Département au respect des critères de développement durable ». Le nouvel Agenda 21 (2014-2021) met l'accent sur cet objectif pour l'éco-conditionnalité des aides y compris les manifestations.

Des engagements en matière d'éco-responsabilité ont été définis pour les événements subventionnés par le Département.

Conçu comme un outil d'accompagnement des acteurs, ce dispositif d'éco-condition propose une grille de questionnement. Cette dernière invite les organisateurs de manifestations à s'interroger sur leurs pratiques en matière d'éco-responsabilité des manifestations. Elle met en relation les impacts de la manifestation appréhendés de manière globale, sous l'angle du développement durable et permet de mieux formaliser les actions éco-responsables concrètes qui peuvent être initiées.

Cette grille de questionnement s'articule autour de **huit thématiques prioritaires** en matière d'éco-responsabilité :

- * la communication responsable
- * la mobilité
- * l'économie locale et responsable
- * les déchets
- * l'eau et l'énergie
- * la solidarité et la cohésion sociale
- * la sensibilisation au développement durable
- * l'amélioration continue de la démarche éco-responsable

Les fiches s'articulent autour de 5 rubriques :

- **Pourquoi ?** : présente l'intérêt et les enjeux liés à la thématique
- **Comment faire ?** : reprend des exemples d'actions à mettre en place sur la thématique
- **Comment s'évaluer ?** : propose quelques pistes pour évaluer son action
- **Pour aller plus loin** : indique des ressources pour approfondir la question
- **Retours d'expérience en Seine-et-Marne** : propose un exemple d'action sur le territoire

3- L'engagement dans une démarche d'éco-responsabilité de la manifestation

La mise en œuvre d'une manifestation éco-responsable est une démarche qui implique de se questionner sur ses pratiques avant, pendant et après la manifestation.

En fonction du type de manifestation organisée, il est possible d'intégrer toutes ou certaines composantes, actions imaginées ou souhaitées.

Il se peut aussi, et c'est un point essentiel, que chemin faisant, votre manifestation, vos marges de manœuvre ou moyens puissent progresser dans le temps.

Dans tous les cas, il conviendra de préserver l'essentiel sans sacrifier l'esprit durable de la manifestation.

Plusieurs facteurs vont aider à la réussite d'une démarche responsable. La prise en compte des quatre étapes suivantes contribuera à la définition de la durabilité de vos manifestations.

1- Le choix du site

Cette étape est primordiale. Elle doit vous permettre d'identifier le meilleur site dans une logique de développement durable. Intégrer des critères d'éco-responsabilité lors du choix du site permet de faciliter par la suite la démarche engagée.

Choix du site et aménagement :

- **Un site facile d'accès et proche des transports en commun** : Privilégier un site bien desservi en transports alternatifs à la voiture individuelle est l'un des critères les plus importants au regard de l'impact de la mobilité sur le bilan carbone d'une manifestation ;

- **Un site déjà aménagé** en fonction des besoins spécifiques de la manifestation (scènes, sanitaires, équipements de gestion des déchets, équipements économes en énergie et en eau, etc.) ;

- Lorsque le site n'est pas aménagé, privilégier des **éléments réutilisables ou éco-conçus** et facilement **recyclables**.

2- La prise en compte de la biodiversité dans le choix du site : éviter les sites naturels sensibles d'un point de vue écologique

Pour trouver une cartographie des sites sensibles, rendez-vous sur le site internet du SIG (système d'information géographique) Carmen de la DRIEE Île-de-France :

driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Ce site internet référence les sites Natura 2000 et les ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique).

Il est nécessaire de se poser plusieurs questions concernant la biodiversité lors du choix du site :

- Qui est le propriétaire du site ?
- Ce site fait-il partie d'une zone de protection ?
- La date de la manifestation est-elle lors d'une période susceptible de déranger les espèces floristiques et faunistiques (reproduction, migration, etc.) ?
- Quel est l'impact de la manifestation sur le site et sa biodiversité ?
- Suis-je en mesure de prévenir, et donc d'éviter, les dommages sur les milieux naturels sur ce site ?

Par ailleurs, le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 résulte de la transposition d'une directive communautaire (directive Habitats). Dans ce cadre, les articles L 414-4 à L414-7 et R 414-19 à R 414-26 du code de l'environnement imposent à certaines manifestations sportives (celles soumises à déclaration ou autorisation, budget supérieur à 100 000 €, but lucratif, sports motorisés, sports aériens, sports nautiques, en fonction du nombre de personnes concernées) se situant dans ou à proximité d'un espace Natura 2000 d'évaluer l'incidence de la manifestation sur le milieu.

+ d'info :

- *Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000*

www.sportsdenature.gouv.fr/

- *Fiche d'évaluation d'incidence* à renseigner par les organisateurs des manifestations de plus de 300 personnes (participants, organisateurs et spectateurs) se déroulant en tout ou partie sur un site Natura 2000.

www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/10490/65497/file/FICHE_INCIDENCE_NATURA.pdf

3- La mobilisation des acteurs

Définir un référent dédié aux questions de durabilité

Etant donné la transversalité des domaines abordés dans la mise en œuvre de l'éco-responsabilité, il est nécessaire de définir un référent, parmi l'équipe organisatrice, qui se chargera de coordonner et de faire le lien entre les différentes actions à l'échelle de la manifestation.

Définir des actions de sensibilisation autour du développement durable

Afin de mesurer l'efficacité de la sensibilisation lors de l'évènement, il est important d'établir un ensemble d'actions à mettre en place :

- **en amont** : dans le choix des supports de communication, l'information aux partenaires, la réalisation du cahier des charges, le matériel utilisé...,
- **pendant** : exposition, stands, communication visuelle, échanges, débats,
- **après** : bilan des actions de sensibilisation et communication sur la mise en place de l'éco-responsabilité de la manifestation.

4- La réalisation d'un autodiagnostic

Afin d'améliorer la démarche responsable et durable, il est nécessaire d'évaluer et de réaliser un retour d'expérience sur la manifestation (analyse des points forts et axes d'amélioration, suivi quantitatif de la manifestation...). Ces retours d'expérience permettront d'enrichir la réflexion sur l'amélioration des conditions de la manifestation ou permettront de concevoir un dispositif d'accompagnement plus approprié.

Les préconisations d'action

Communication

Développer une communication dématérialisée

➤ Pourquoi ?

Les moyens utilisés sont les plus visibles lors des manifestations. L'usage de certaines communications papier peut discréditer aux yeux du public la démarche éco-responsable de la manifestation. Cependant, il faut veiller à établir une **communication multi-support** (papier et dématérialisé), certains publics étant éloignés des outils de communication numériques.

➤ Comment faire ?

- Privilégier la voie électronique pour communiquer sur l'évènement

Créer un fichier de contacts du public ciblé lors de la manifestation afin de leur communiquer par mail ou SMS, les informations relatives à la manifestation.

- Utiliser les réseaux sociaux pour diffuser l'information (twitter, facebook, G+...)

Les réseaux sociaux sont un moyen de communiquer rapide pour obtenir les informations essentielles concernant la manifestation.

- Concevoir une rubrique sur votre site internet pour communiquer sur l'événement

Créer un lien de téléchargement pour l'ensemble des documents disponibles. Une newsletter est un moyen efficace pour diffuser rapidement une information.

- Utiliser des écrans pour diffuser les messages à la place des supports papier

- Favoriser les badges électroniques pour l'accès à la manifestation : e-ticket, billet électronique sur le téléphone portable.

➤ Comment s'évaluer ?

Réaliser une enquête auprès du public pour connaître les modes de communication par lesquels ils ont connu la manifestation.

Faire le ratio entre le nombre de supports papier utilisés et le nombre de personnes ayant participé à la manifestation.

Nombre de téléchargements des supports dématérialisés sur le site dédié.

Calculer le pourcentage de supports de communication restés en stock ainsi que ceux restant dans les lieux de dépôt par rapport à l'ensemble des impressions réalisées.

➤ Pour aller plus loin

www.ademe.fr/eco-communication

Retours d'expériences en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Les organisateurs du Marathon mettent en œuvre des actions de réduction de la production de papier autour de l'événement en développant les outils informatiques (inscriptions sur internet, règlements et diplômes personnalisés téléchargeables...). Ils mettent également progressivement en place de nouveaux outils de communication non millésimés afin de les utiliser sur plusieurs éditions.

Communication

Une impression responsable

➤ Pourquoi ?

Les outils de communication papier ont un impact environnemental tout au long de leur cycle de vie : consommation des ressources naturelles, usage de produits dangereux (encres et solvants) lors de l'impression, diffusion de gaz à effet de serre induits par leur transport, production de déchets.

➤ Comment faire ?

- Choisir du papier recyclé labellisé ou à défaut respectant le système de management environnemental ISO 14001 ou MAS

Les écolabels européens, le cygne blanc nordique et ange bleu allemand sont des labels officiellement reconnus.



- Choisir du papier vierge issu de forêts gérées durablement ou fabriqué en respectant des critères environnementaux (labellisation officiel ou système de management environnemental)

La labellisation officielle du papier issu de forêts gérées durablement est PEFC et FSC.



- Faire appel à des imprimeurs s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement

Faire appel à un imprimeur reconnu par la marque Imprim'Vert®.



- Choisir des impressions sans solvant en privilégiant les encres végétales

Pour les procédés Offset, favoriser l'utilisation des encres dites "végétales" (le solvant est à base d'huiles végétales et non minérales) qui présentent une moindre toxicité et utilisent des ressources renouvelables en substitution de ressources minérales pétrochimiques. Elles sont plus facilement biodégradables ce qui permet la réduction des émissions de composés organiques volatiles.

- Eviter les aplats de couleurs et les supports avec vernis

Ce choix graphique est très consommateur d'encre.



➤ Comment s'évaluer ?

Calculer le pourcentage d'utilisation de papier responsable utilisé pour la communication.

Mesurer la part de support papier restant à la fin de manifestation.

➤ Pour aller plus loin

www.ademe.fr/eco-communication

Guide des logos environnementaux proposé par l'ADEME :

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_logos_environnementaux_produits.pdf

Site relatifs aux labels :

www.ecolabels.fr

www.pefc-france.org

<http://fr.fsc.org/>

<http://www.iso14001.fr/>

Site officiel de la marque Imprim'Vert® :

<http://www.imprimvert.fr/>

Communication

Une communication accessible à tous

➤ Pourquoi ?

La loi du 11 février 2005 impulse une nouvelle dynamique en matière d'accessibilité pour tous à la vie publique.

L'accessibilité de la manifestation pour un large public recouvre un enjeu de cohésion sociale.

Pour favoriser la venue des personnes en situation de handicap, il est indispensable qu'elles et leurs accompagnants soient rassurés sur les conditions dans lesquelles ils pourront participer à la manifestation. Une communication doit être faite dans ce sens pour faire savoir aux personnes handicapées isolées que la manifestation leur est accessible.

Cette accessibilité passe notamment par les supports de communication.

➤ Comment faire ?

- Adapter les supports de communication aux personnes en situation de handicap

Les contrastes importants peuvent aider à une meilleure lisibilité pour les personnes malvoyantes.

Les plaquettes en braille permettent de diffuser l'information dans des associations ou institutions accueillant un public non voyant mais elles sont onéreuses et consommatrices de papier. Pour pallier à ces contraintes, il est possible de mettre en place un système de lecture automatique sur le site internet de l'évènement.

Proposer des sous-titres ou une traduction en langue des signes français dans les vidéos conçues pour la manifestation.

Contacter les organismes spécialisés sur les questions d'accessibilité du public en situation de handicap afin d'échanger avec les acteurs concernés sur ces questions.

- Informer de l'accessibilité du site pour les publics en situation de handicap

Informar sur les supports de communication de l'accessibilité du site selon le type de handicap. Définir précisément les outils de médiation mis en place pour l'accueil du public en situation de handicap.



➤ Comment s'évaluer ?

Comptabiliser le nombre de personnes en situation de handicap ayant participé à la manifestation.

Définir le nombre de structures en lien avec les questions d'accessibilité informées de l'événement.

➤ Pour aller plus loin

Site internet de la Maison Départementale des personnes handicapées en Seine-et-Marne : www.mdph77.fr

Mobilité

Inciter au covoiturage et à l'utilisation des transports en commun

➤ Pourquoi ?

Le covoiturage représente un moyen convivial et économique pour se rendre à une manifestation. Il permet de se déplacer autrement en contribuant à limiter les émissions de gaz à effet de serre induits par le transport du public pour se rendre sur les lieux de la manifestation.

Le transport du public sur les lieux de la manifestation constitue le pôle le plus émissif de gaz à effet de serre. Cet impact environnemental évolue en fonction des modes de transports privilégié par le public.

➤ Comment faire ?

- Promouvoir le site internet www.covoiturage77.fr

Il s'agit d'inciter les participants à réduire le nombre de véhicules personnels pour leur venue et d'encourager le public à la pratique du covoiturage pour se rendre à la manifestation. Faire référence sur les outils de communication à cette plate-forme incitant le public à ce mode de déplacement.

+ visuel : picto covoiturage
Campagne Covoiturage du 77 (visuel)

- Proposer des avantages au public venu sur les lieux de la manifestation en covoiturage

Différents avantages peuvent être proposés au public venu en covoiturage (places de parking proches de l'entrée de la manifestation réservées pour les covoitureurs, tarif dégressif selon le nombre de personnes dans la voiture, consommation offerte...).

- Informer le public de l'accessibilité du site par les transports doux et en commun

Une communication dédiée aux modes de déplacements alternatifs à la voiture permet de sensibiliser le public sur ces choix en termes de mobilité. Les informations communiquées doivent être les plus précises possibles (localisation, fréquence, prix...) afin d'encourager le public à utiliser les transports doux et en commun.

- Rendre l'usage des transports doux ou en commun attractif

Un partenariat avec les collectivités ou entreprises en charge des transports publics est à envisager en amont de la manifestation. Des avantages peuvent être proposés au public utilisant les transports alternatifs à la voiture, tels que la gratuité des transports en commun, une offre de tickets à tarifs préférentiels selon son mode de transport, la création d'un ticket associant le transport et le billet d'entrée à la manifestation (pour les grosses manifestations), des animations dans les navettes, mise en place d'équipements pour déposer et réparer les vélos.

- Sensibiliser le public à réfléchir à son mode de transport pour se rendre à la manifestation

L'ADEME propose deux outils de sensibilisation à l'usage de modes de déplacements éco-responsable, une calculette sur l'impact des déplacements sur l'environnement et le budget

(<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/>) et un comparateur de l'impact environnemental des déplacements selon le mode de transport choisi

(<http://www.ademe.fr/eco-comparateur/>)

➤ Comment s'évaluer ?

Rendre compte des usages du public en matière de mobilité pour se rendre à la manifestation (poser une question sur les modes de transports utilisés pour arrivée sur le site de la manifestation lors de l'entrée sur celui-ci).

Calculer le nombre de voitures par rapport au nombre de personnes participant à la manifestation.

➤ Pour aller plus loin

Guide la mobilité en Seine-et-Marne, accessible depuis le lien suivant :
<http://www.seine-et-marne.fr/library/guide-de-la-mobilite-pdf>

Visuel : guide de la mobilité

Retour d'expérience en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Des navettes gratuites sont présentes entre les villages de départ, d'arrivée et des principaux pôles de transports en commun.

Un service relayant les propositions de covoiturage entre les concurrents a été mise en place par les organisateurs du Marathon de Sénart.

Printemps de paroles

Plusieurs navettes gratuites sont mises en place le week-end à destination du site du festival : une au départ de la gare RER de Torcy, l'autre à la demande au sein des communes de la communauté de communes de Marne et Gondoire, le stationnement sur place étant limité.

Economie locale et responsable

Proposer une alimentation responsable

➤ Pourquoi ?

Les choix effectués en matière d'alimentation ont des conséquences sur l'impact environnemental de la manifestation. Plusieurs bonnes pratiques peuvent être adoptées pour diminuer cet impact.

➤ Comment faire ?

- Proposer des produits locaux et de saison

En s'approvisionnant auprès des producteurs locaux et des circuits courts agro-alimentaires (achat direct au producteur ou par un intermédiaire maximum).

Une brochure répertoriant les produits seine-et-marnais est accessible depuis le lien suivant : http://www.publications.tourisme77.fr/docs/produits_terroir_2011

Consulter la liste des fruits et légumes de saison depuis le lien suivant :

<http://www.mescoursespouurlaplanete.com/medias/pdf/Calendrier-fruits-legumes.pdf>

- Privilégier les produits labellisés

Les labels des produits biologiques garantissent l'usage de mode de production respectueux de l'environnement, la rotation des cultures, la prise en compte du bien-être animal, la non utilisation d'OGM et de pesticides, le recyclage des matières organiques.



Des produits issus du commerce équitable proposent des modes de consommations innovants basés sur des échanges commerciaux éthiques entre les pays du Nord et du Sud. Ce type de commerce vise au respect des droits des producteurs tout en assurant des modes de productions respectueux de l'environnement.



- Eviter le gaspillage

En mesurant au mieux les quantités nécessaires à la manifestation et en évitant le super frais afin de pouvoir réutiliser les invendus et limiter le gaspillage.

- Proposer de la compensation carbone

En soutenant une initiative visant à réduire les gaz à effet de serre (plantage d'arbres, énergies renouvelables, etc.).

➤ Comment s'évaluer ?

Comptabiliser la proportion des aliments locaux proposés sur l'ensemble de l'alimentation.

Evaluer le nombre d'aliments labellisés sur l'ensemble des produits.

Analyser le type de labellisation des produits afin d'évaluer les marges de progression lors des prochaines manifestations.

➤ Pour aller plus loin

Groupement Agriculteurs biologiques (GAB) de la région Ile-de-France :

<http://www.bioiledefrance.fr/spip/-Espace-Consom-acteurs-.html>

Répertoire de structures franciliennes proposant des produits locaux :

<http://www.mangeonslocal-en-idf.com/>

Informations sur la consommation responsable :

www.ecocitoyens.ademe.fr/mes-achats

Guide des logos environnementaux proposé par l'ADEME :

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_logos_environnementaux_produits.pdf

Site officiel des labels :

www.ecolabels.fr

Economie locale et responsable

Proposer des objets promotionnels éco-responsables

➤ Pourquoi ?

Un bien de consommation induit la mobilisation de ressources naturelles et d'énergie pour sa conception ou son transport. L'emballage de ces produits engendre des déchets. Ces impacts peuvent être limités en adoptant des comportements éco-responsables en matière d'accessoires promotionnels.

➤ Comment faire ?

- Limiter le nombre d'objets promotionnels proposés

Bien définir la cible qui recevra les objets promotionnels.

S'interroger dans un premier temps sur l'utilité des produits proposés au public pour limiter au maximum le gaspillage.

Réduire le nombre d'objets permet ensuite de réaliser des économies et de diminuer l'impact environnemental de la manifestation.

- Proposer des produits éco-responsables

Les labels sont différents en fonction du type de produits concernés (textile, papeterie, jouet...). Ces labels assurent une lisibilité de la qualité des produits du point de vue social ou environnemental. Toutefois, le degré d'ambition de chaque label est très disparate. Penser aux produits recyclables ou issus de matières recyclées, permet de limiter l'impact environnemental engendré par la manifestation, produits du terroir (découvrir le patrimoine).

- Proposer des cadeaux dématérialisés

Proposer des accès à des plateformes en ligne, des e-books, des stages et formations, des places pour des événements touristiques, culturels ou sportifs.



➤ Comment s'évaluer ?

Rendre compte du ratio des produits locaux sur l'ensemble des produits proposés. Comptabiliser le nombre de produits labellisés sur l'ensemble des produits.

Faire le ratio entre le nombre d'objets distribués et le nombre de visiteurs.

Analyser le type de labellisation des produits afin d'évaluer les marges de progression lors des prochaines manifestations.

➤ Pour aller plus loin

Guide des logos environnementaux proposé par l'ADEME :

http://ecocitoyens.ademe.fr/sites/default/files/guide_ademe_logos_environnementaux_produits.pdf

Informations sur la consommation responsable :

www.ecocitoyens.ademe.fr/mes-achats

Site officiel des labels :

www.ecolabels.fr

Annuaire des produits recyclés : www.produits-recycles.com

Retour d'expérience en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Respect de la charte des relations internationales du SAN de Sénart (développer les achats éthiques et équitables).

Déchets

Maitriser et gérer les déchets engendrés par la manifestation

➤ Pourquoi ?

Une manifestation, qu'elle soit culturelle, sportive ou encore festive, est source de production d'une quantité importante de déchets.

Le tri et la maîtrise des déchets produits sont des actions essentielles dans une démarche éco-responsable qui permettent à la fois de limiter son empreinte écologique et de sensibiliser le public.

➤ Comment faire ?

- Eviter le jetable

Privilégier des produits durables qui pourront être utilisés lors de prochaines manifestations (vaisselles réutilisables (assiettes, gobelets...), signalétiques et panneaux d'affichages non millésimés) permet d'agir directement sur la quantité de déchets engendrés.

Mettre à disposition du public des carafes d'eau.

- Organiser le tri des déchets lors de la manifestation : choisir son mode de recyclage

Contactez les acteurs en charge de la gestion des déchets (syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères) afin de prendre connaissance des possibilités de collecte à l'issue de la manifestation ainsi que des possibilités de mises à disposition de matériel (bac de tri, outils de sensibilisation etc.). La mise en œuvre de cette action nécessite d'aménager de façon appropriée et lisible, sur l'ensemble du site, des poubelles de tri des déchets. La sensibilisation au tri des déchets est indispensable pour s'assurer qu'il soit bien respecté. Il est également important de vider fréquemment les poubelles.

Plusieurs étapes importantes pour mettre en place cette démarche :

- étude préalable pour évaluer les déchets attendus en fonction du type de manifestation.
- contact du prestataire en charge de la collecte des ordures
- définir les modalités du tri : quels déchets triés ? quels déchets sont à valoriser ? comment ?
- concevoir les lieux de tri et établir le code de tri (couleurs, bacs...)
- proposer des animations autour du tri (voir fiche sensibilisation au tri des déchets)
- faire un bilan a posteriori.



- Prise en compte du cycle de vie d'un produit :

Privilégier les produits recyclables (ex : gobelet réutilisable). Un logo dédié au recyclage permet d'informer les consommateurs si un produit ou son emballage sont recyclables :



Un produit recyclable ne sera recyclé que si la collecte est opérationnelle lors de la manifestation et que le tri est respecté.

➤ Comment s'évaluer ?

Evaluer le nombre de personnes formées à la gestion du tri.
Comptabiliser le nombre de poubelles de tri aménagées sur le site.
Calculer le ratio entre le nombre de poubelles aménagées et le nombre de personnes présentes lors de la manifestation.
Etudier la recyclabilité des différents types de matériaux utilisés pour la manifestation.
Analyser la nature, le poids et le volume des déchets engendrés par la manifestation en séparant d'un côté les déchets recyclables et de l'autre les autres déchets non valorisables.

➤ Pour aller plus loin

Guide « moins de déchets et plus de tri sur ma manifestation »

<http://preventiondechets.fne.asso.fr/doc-fne/kit-manif/kit-fne-moins-de-dechets-et-plus-de-tri.pdf>

Retours d'expériences en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Tri de l'ensemble des déchets de l'événement, grâce à un système de poubelles clair et omniprésent ainsi que la formation des bénévoles. Un partenariat avec le SIVOM a été mis en place pour s'assurer de la gestion des déchets.

Printemps de paroles

Mise en place de bac de tri sur le lieu du festival, ces bacs ont été réalisés à partir de matériaux de récupération par les élèves d'une école du territoire en collaboration avec une association.

Déchets

Mettre en place des actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

➤ Pourquoi ?

Lorsque le format de l'évènement s'y prête, les manifestations sont des moments privilégiés d'échanges avec le public pour les sensibiliser à de bonnes pratiques en matière de réduction et de tri des déchets.

➤ Comment faire ?

- **Instaurer un système de consigne pour les gobelets, la vaisselle et les couverts :**

(Cette action est difficile à mettre en place lorsque la restauration est gratuite, dans ce cas il faut privilégier des produits compostables (si une proposition de compostage existe sur le territoire) ou recyclables).

Les gobelets peuvent être loués ou achetés via des organismes dédiés. L'achat de gobelets nécessite de pouvoir les laver et les stocker au terme de la manifestation. Penser à bien évaluer le nombre de personnes qui auront besoin de gobelets. Aménager un espace de distribution qui soit visible pour le public. Les gobelets sont distribués en échange d'une consigne (1€ généralement). Cette consigne permet de diminuer les déchets et de faciliter le nettoyage du site.

- **Proposer une vaisselle collective**

Cette action permet d'avoir recours à une vaisselle réutilisable tout en limitant le personnel et les moyens techniques mis en place pour la mettre en place. De plus cette action permet un temps d'échange, de sensibilisation voire de convivialité durant la manifestation.

- **Collecter les bouchons de bouteilles en plastique pour les redistribuer aux associations concernées**

Dans le cas où la manifestation donnerait lieu à une consommation par le public de bouteilles en plastique, cette collecte présente l'avantage d'être à la fois une action écologique de sensibilisation au recyclage mais également de solidarité. Cette collecte doit être expliquée clairement au public pour être efficace. Pour cela, penser à aménager un espace de collecte qui soit lisible pour le public en expliquant la démarche et l'intérêt de l'action engagée.

Déchets

Mettre en place des actions de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets

➤ Comment faire ?

- Sensibiliser au gaspillage alimentaire

Organiser une « disco soupe » lors de la manifestation permet de sensibiliser le public au gaspillage alimentaire. Le concept consiste à récupérer les fruits et légumes invendus de la grande distribution et de proposer au public de cuisiner collectivement et en musique ces produits lors de l'événement.

- Sensibiliser au tri des déchets

Nommer un correspondant tri qui effectue des actions de sensibilisation et explique les intérêts de la collecte sélective des déchets aux abords des poubelles.

Effectuer le tri d'une poubelle « test » (en vidant et retriand une poubelle collecté sur le site) pour sensibiliser aux erreurs de tri fréquentes et à la nécessité d'un tri efficace pour valoriser nos déchets.



➤ Comment s'évaluer ?

Evaluer la quantité de gobelets, vaisselles et couverts utilisés lors de la manifestation.

Evaluer la quantité de déchets triés mais aussi la qualité du tri en constatant les erreurs de tris. Pour se faire, il suffit d'ouvrir et d'observer certaines poubelles à la fin de la manifestation.

Rendre compte de la quantité de bouchons de bouteilles en plastique collectés lors de la manifestation

➤ Pour aller plus loin

De nombreux sites proposent de louer ou d'acheter des gobelets consignés

Informations sur l'association « bouchon d'amour » :

L'association « bouchon d'amour » gère la collecte des bouchons de bouteilles en plastique qui sont ensuite vendus pour être recyclés. L'argent collecté permet le financement de matériels ou d'équipements pour les personnes en situation de

handicap.

<http://bouchonsfranciliens.voila.net/index.html#Tableau1%7Ctable>

Pour plus d'information sur la « disco soupe » :

<https://www.facebook.com/DiscoSoupe>

Retour d'expérience en Seine-et-Marne

Rock Ambolesk

Utilisation de gobelets réutilisables consignés.

Eau et énergie

Réaliser des économies d'énergie

➤ Pourquoi ?

Le changement climatique constitue un enjeu planétaire qui doit nous interpeller sur nos pratiques en matière énergétique. Le coût croissant de l'énergie dans le cadre de la raréfaction des ressources naturelles, constituent également une problématique qui nécessite une prise de conscience citoyenne sur les questions de consommation énergétique.

➤ Comment faire ?

- Adopter de bons réflexes pour maîtriser les consommations énergétiques aux différentes étapes du projet :

Plusieurs bonnes pratiques peuvent être privilégiées afin d'inscrire son action dans une optique de maîtrise des consommations énergétiques : favoriser le local (prestataires, alimentation, gadgeterie) et l'usage d'une mobilité douce ou en transport en commun (public, organisateurs de la manifestation) tout au long du projet de manifestations.

- Des économies d'énergie à prendre en compte dès le choix du site

Le choix d'un site partiellement ou totalement équipés permet de limiter les dépenses énergétiques liées à l'aménagement et aux transports des équipements. Choisir un site connecté au réseau électrique (en demandant au besoin une augmentation de la puissance électrique au fournisseur d'électricité) permet d'éviter le recours aux groupes électrogènes émetteurs de gaz à effet de serre.

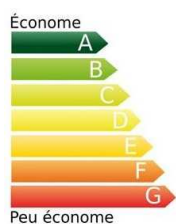
- Profiter de la lumière naturelle

Une manifestation nocturne engendrera de fait une consommation énergétique plus importante en grande partie due à l'éclairage. Les horaires de la manifestation permettent donc d'influer sur les consommations énergétiques de celle-ci. Profiter au maximum de la lumière naturelle permet de diminuer ses consommations électriques.

- Choix d'équipements économes en énergie

Les nouvelles technologies (LED, LBC) permettent de limiter les consommations électriques liées à l'éclairage. Les étiquettes énergies sont des indicateurs pour le choix des équipements électroménagers (réfrigérateur, friteuses, etc.) pour l'évènement.

A (ainsi que A+, et A++) indique les meilleures performances énergétiques.



➤ Comment s'évaluer ?

Lister les dispositifs et équipements mis en place participant de la meilleure performance énergétique de la manifestation. L'évaluation de la consommation énergétique peut se faire en relevant les différents compteurs de fluides (électricité, carburants, eau).

➤ Pour aller plus loin

Seine-et-Marne Environnement

<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>

Retour d'expérience en Seine-et-Marne

Rock Ambolesk

Lors de travaux réalisés par la municipalité dans le parc Albert Dauvergne accueillant le festival, une borne d'alimentation électrique a été installée afin de ne plus recourir aux groupes électrogènes.

Eau et énergie

Réaliser des économies d'eau

➤ Pourquoi ?

Le contexte de raréfaction et de pollution de la ressource en eau potable présente une problématique majeure qui requiert de chacun une évolution de nos comportements en matière de consommation.

➤ Comment faire ?

- Installer des toilettes sèches :

Il est fondamental de prévoir avant d'engager ce type d'action, les conditions de gestion des effluents au terme de la manifestation.

Un suivi du bon usage de cet équipement doit être effectué régulièrement. Des panneaux permettent d'expliquer la démarche au public et les consignes d'utilisation des sanitaires.

Assurer l'entretien des sanitaires, le ramassage et stockage des effluents.

Faire appel à un prestataire permet de déléguer ces tâches à des acteurs spécialisés dans le domaine.

- Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour nettoyer le site de la manifestation :

Cette action s'adresse plus particulièrement aux manifestations d'ampleur et n'est possible que dans certains cas : accès à une gouttière, possibilité de mettre en place les récupérateurs d'eau en amont de la manifestation.

Il est essentiel de bien informer l'équipe organisatrice des consignes d'utilisation de ce type d'équipement.

Si le site n'est pas équipé en récupérateurs d'eau, plusieurs démarches sont nécessaires pour mener à bien cette action : obtenir l'autorisation du propriétaire ou du gestionnaire du site et faire une déclaration en mairie.

- Sensibiliser le public et les organisateurs aux économies d'eau

Mettre en place des supports de communication sur les éco-gestes liés à l'eau.

➤ Comment s'évaluer ?

Quantité de compost produit suite à la récupération des effluents des toilettes sèches.

Quantité d'eau de pluie collectée puis utilisée pour nettoyer le site de la manifestation.

Consommation d'eau de la manifestation.

➤ Pour aller plus loin

Seine-et-Marne Environnement

<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>

Le point sur la législation en matière de récupération des eaux de pluies :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000019386409&fastPos=6&fastReqId=454244702&categorieLien=id&oldAction=rechTexte>

Arrêté JORF n°201 août 2008 texte n° 5 arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération des eaux de pluie et à leur usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.

Retour d'expérience en Seine-et-Marne

Rando des 3 châteaux

Mise en place de toilettes sèches sur le parcours de la randonnée.

Solidarité et cohésion sociale

Favoriser l'accès de la manifestation au public éloigné de la pratique touristique, sportive ou culturelle

➤ Pourquoi ?

L'accès aux manifestations culturelles et de loisirs fait partie intégrante de la lutte contre les exclusions sociales.

➤ Comment faire ?

- Adopter une politique tarifaire évolutive en fonction de critères sociaux :

Proposer des tarifs à destinations des personnes bénéficiaires des minima sociaux, des chômeurs, des enfants, des seniors, des étudiants.

- Monter des projets de médiation culturelle dans l'optique d'une mixité des publics :

Proposer des projets en collaboration avec des écoles, des structures pour personnes âgées, des personnes en situation de précarité, de handicap ou encore avec des associations en liens avec des personnes en insertion.

- Adopter une communication dédiée ciblant spécifiquement les publics sélectionnés :

Accéder à un événement c'est avant toute chose avoir pris connaissance de celui-ci. Toucher des publics éloignés de la pratique nécessite une diffusion ciblée, la mise en place de partenariats avec des associations/acteurs en lien avec cette thématique mais aussi une diffusion multi-support (papier, radio, numérique, actions de médiation) afin que chacun, peu importe les réseaux d'informations auquel il a accès puisse prendre connaissance de la manifestation.

➤ Comment s'évaluer ?

Evaluer le nombre de personnes ayant bénéficié des actions qui visaient à favoriser l'accès de la manifestation au public éloigné de la pratique touristique, sportive ou culturelle.

➤ Pour aller plus loin

Association Cultures du Cœur : <http://www.culturesducoeur.org/>

Retours d'expériences en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Combattre l'exclusion sociale par la pratique du sport via des réductions tarifaires : demandeurs d'emploi, groupes.

Regard particulier sur les conditions d'accueil spécifiques des athlètes féminines (sanitaires sur le parcours, vestiaires séparés), équité des primes coureurs.

Action de sensibilisation en direction des jeunes : city stade, menu du marathonien dans les services de restauration scolaire.

Intégration de partenaires sociaux locaux et des entreprises d'insertion dans l'organisation. Accueil des jeunes en difficulté dans le cadre de mesures de réparations judiciaires.
Soutenir, valoriser l'implication des habitants et des associations dans l'organisation de l'événement.

Solidarité et cohésion sociale

Favoriser l'accès de la manifestation au public en situation de handicap

➤ Pourquoi ?

La loi du 11 Février 2005 impulse une nouvelle dynamique en matière d'accessibilité pour tous à la vie publique.

En ce sens il faut tendre à l'accès de tous aux manifestations, en dépit du handicap, qu'il soit visuel, moteur, verbal, auditif ou psychique. Permettre à chacun d'accéder aux sites et ainsi de participer aux manifestations permet de lutter contre les discriminations.

➤ Comment faire ?

- Aménager le site et adapter les actions pour le public en situation de handicap en mettant en place :

- des rampes d'accès ainsi que de larges allées
- des panneaux écrits en gros ou en braille pour les personnes mal voyantes
- un gradin réservé et adapté aux personnes à mobilité réduite
- des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite
- des places de parking réservées à proximité de l'entrée de la manifestation
- définir un responsable pour l'accueil des personnes en situations de handicap
- un sous/sur titrage des supports diffusés (films, vidéos) et des communications sonores (discours, résultats, annonces diverses)



- Mettre en place un partenariat avec des structures spécialisées

Rencontrer les structures/associations du territoire travaillant sur le handicap afin d'établir avec elle les possibilités d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap, cela permet aussi de diffuser les informations concernant l'accessibilité de la manifestation à ces publics.

➤ Comment s'évaluer ?

Evaluer le nombre de personnes ayant bénéficié des actions qui visaient à favoriser l'accès de la manifestation au public en situation de handicap.

➤ Pour aller plus loin

<http://www.mdp77.fr/> (guides et annuaires des associations intervenant en faveur des personnes en situations de handicap)

Retours d'expériences en Seine-et-Marne

Marathon de Sénart

Modification du parcours en vue de l'accueil spécifique des athlètes handicapés à fauteuil.

Sensibilisation au développement durable

Former et sensibiliser au développement durable

➤ Pourquoi ?

Les manifestations culturelles, sportives et touristiques sont des lieux privilégiés pour communiquer et sensibiliser le public au développement durable.

➤ Comment faire ?

- **Impliquer les différents acteurs de la manifestation dans la démarche éco-responsable :**

Former les organisateurs à la démarche éco-responsable.

Informar l'équipe organisatrice et les bénévoles sur les différentes actions éco-responsables mises en place afin que ceux-ci soient en capacité de répondre aux questions du public et des partenaires sur le sujet.

Informar et sensibiliser l'ensemble des prestataires par rapport à la démarche d'éco-responsabilité (communication, réunion, information).

- **Sensibiliser et informer le public sur la démarche d'éco-manifestation et le développement durable**

Informar le public de la démarche éco-responsable mise en place sur la manifestation (communication, mise en avant d'un slogan rappelant l'engagement éco-responsable de la manifestation).

Proposer des actions de sensibilisation au développement durable (mise en place d'expositions autour du développement durable, de médiateur du tri/économie d'énergie/gestion du bruit/mobilité).

- **Impliquer le public dans la démarche éco-responsable**

L'éco-responsabilité d'une manifestation nécessite une prise de conscience par le public des enjeux du développement durable afin qu'il s'implique dans la démarche. Présenter la démarche afin de responsabiliser le public (tri des déchets, utilisation toilettes sèches, etc.) et intégrer des éléments de sensibilisation au sein de la manifestation (par exemple lors de discours de présentations, de débat, etc.).

➤ Comment s'évaluer ?

Evaluer le nombre d'actions engagées, la fréquentation des espaces de sensibilisation, le nombre de débats/conférences autour du développement durable.

➤ Pour aller plus loin

Seine-et-Marne Environnement

<http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>

<http://www.toutsurlenvironnement.fr/>

<http://www.education-developpement-durable.fr>

Amélioration continue de la démarche éco-responsable

➤ Pourquoi ?

S'engager dans une démarche éco-responsable, c'est prendre le temps à tous les moments de la mise en place d'un projet de se poser des questions sur l'éco-responsabilité. Ces questions sont autant de lignes directrices qui vous permettront de structurer votre projet et de mettre en place des actions éco-responsables.

➤ Comment faire ?

Réaliser un autodiagnostic avant, pendant et après un événement.

S'appuyer sur la grille de questionnement de référence, transversale à l'ensemble des politiques du Département sur les questions de développement durable.

Faire un bilan environnemental et social de la manifestation afin de prendre acte des actions réalisées pour questionner leurs pertinences, les difficultés rencontrées, leurs taux de réalisation et ainsi définir les actions à engager sur les prochaines manifestations.

➤ Comment s'évaluer ?

Etablir un bilan des différentes actions éco-responsables menées.

➤ Pour aller plus loin

Evaluer votre projet grâce à l'outil ADERE (Auto Diagnostic Environnementale pour les Responsable d'Evènements)

<http://www.evenementresponsable.fr/>

Le site propose l'enregistrement des résultats ce qui permet un suivi.

Consulter le questionnaire d'évaluation pour des manifestations responsables de la réserve de biosphère Fontainebleau et Gâtinais (<http://www.biosphere-fontainebleau-gatinais.fr/>) qui propose un cadre théorique, un ensemble de questionnement ainsi qu'un tableau permettant l'évaluation de la démarche.

Ressources annexes

Action départementale :

Agenda 21 du Département et Plan Climat territorial : www.seine-et-marne.fr

Communication :

- Guide de l'ADEME sur l'éco-communication : www.ademe.fr/eco-communication
- Conseils et informations pratiques pour des productions audiovisuelles respectueuses de l'environnement sur www.ecoprod.com
- Communiquer pour une consommation responsable sur www.blog-adwiser.com
- « Guide français d'application de l'ISO 26 000 pour les métiers de la communication » sur www.afnor.org
- « Le Guide de l'éco-communication de l'ADEME » Éditions Eyrolles - 20 € sur www.ademe.fr (rubrique « Médiathèque » - référence G53909)

Sites généraliste « évènementiel » :

- Site des acteurs de l'évènementiel (ANAE : associations des agences en évènementiel) : www.eco-evenement.org/fr/charte-23.html
- Ressource et initiatives sur <http://www.monprojetresponsable.org>
- Outil ADERE (Auto Diagnostic Environnemental pour les Responsables d'Évènements) sur www.evenementresponsable.org
- Charte développement durable de l'union française des métiers de l'évènementiel (UNIMEV) <http://www.unimev.fr/>
- Charte de développement durable France Congrès sur <http://www.france-congres.org/index.php/fr/qualite-et-dev-durable/2012-06-11-10-23-01/centres-des-congres>
- Guide de l'ADEME sur l'éco conception : www.ademe.fr/eco-conception

Sports :

- Stratégie Nationale du Développement Durable du Ministère des sports sur www.sports.gouv.fr
- Guide éco-conditionnalité pour un événement éco-responsable <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/details/grille-d-eco-conditionnalite-pour-un-evenement-eco-responsable-exemple/217>
- Pôle Ressources National Sport de Nature sur www.sportsdenature.gouv.fr
- Guide « Manifestations sportives et développement durable » de l'UFOLEP sur <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/m/ressources/details/guide-quot-manifestation-sportive-et-developpement-durable-quot-de-l-ufolep/175>
- Pôle Ressources National Sports Handicaps sur www.handicaps.sports.gouv.fr
- Guide méthodologique pour l'évaluation des incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 http://www.seine-et-marne.gouv.fr/content/download/10491/65501/file/GUIDE_INCIDENCE_NATURA.pdf

Culture :

- Etude Eneris sur les bonnes pratiques des festivals de musiques : http://www.eneris.fr/Evenements&Environnement-Meilleures_pratiques_festivals_EneRis.pdf
- Développement culturel - Culture et handicap sur www.culture.gouv.fr/handicap

Sensibilisation :

- Site de Seine-et-Marne Environnement <http://www.seine-et-marne-environnement.fr/>
- Site du ministère de l'écologie et du développement durable : www.ecologie.gouv.fr
<http://www.toutsurlenvironnement.fr/>
<http://www.education-developpement-durable.fr>

Normes :

Norme ISO 20121 pour des événements durables :

<http://www.iso.org/iso/fr/news.htm?refid=Ref1598>